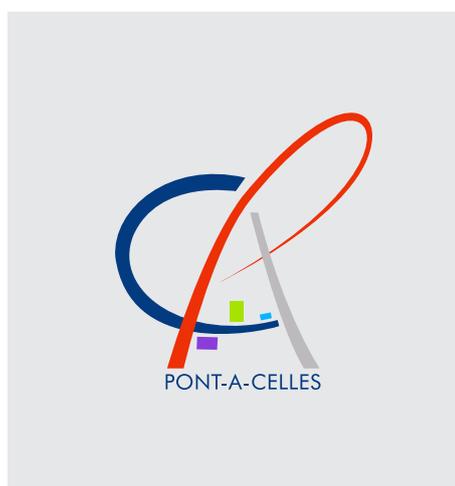


Le Mag Communal



4-5

Devenez ambassadeur de la propreté !
Un Noël Zéro Déchet
Collecte des déchets



6-7

Stages Vacances de Noël
Offre d'emploi :
Moniteur de plaine
Nouvelle Ecole de comédie musicale 'Dramatico'

Identifications des chiens et chats

Que faire si vous trouvez un animal perdu ?

9

Le Carnet
Gardes médicales /
Vétérinaires

CENTRE CULTUREL

10

11

Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée
Centrale locale de mobilité solidaire

AGENDA

12

Les services de l'Administration communale seront fermés :

Le jeudi 03 et le vendredi 04 décembre 2020

Le jeudi 24, le vendredi 25 et le samedi 26 décembre 2020

Le jeudi 31 décembre 2020

Le vendredi 1er, le samedi 02 et le 04 janvier 2021

Commune : 071.84 90 50 - accueil@pontacelles.be

CPAS : 071.84 93 00 - **Police** : 071.84 99 30 ou le 101

Editeur responsable : Collège communal, Place communale, 22 - 6230 Pont-à-Celles

Commune de Pont-à-celles



Retour sur le Conseil communal des mois d'octobre et novembre 2020

Le Conseil communal s'est réuni les 29 octobre et 9 novembre 2020.

Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :



SPORT & SANTE : l'asbl « Hall des Sports de l'entité de Pont-à-Celles » est désormais dénommée « **Maison Sport & Santé de Pont-à-Celles** », traduisant par là sa volonté de promouvoir la pratique sportive sous toutes ses formes sans discrimination, de promouvoir des pratiques d'éducation à la santé et à l'enseignement par le sport, d'assurer la coordination de l'ensemble des activités sportives organisées sur le territoire communal et de gérer les infrastructures communales au mieux. Le Conseil a donc approuvé le contrat de gestion qui sera conclu avec cette asbl pour les années 2021 à 2026.

Particulièrement, cette asbl sera chargée de gérer les infrastructures du Hall des Sports de Luttre, le terrain de tennis situé à Pont-à-Celles, le terrain de pétanque sis Place des Combattants à Viesville et le ballodrome situé Place Albert 1er à Buzet, de piloter un certain nombre d'actions issues du Programme Stratégique Transversal de la commune (essentiellement dans le cadre de l'Objectif Stratégique 9 « Jeunesse, Culture et Sport »), et enfin de gérer, à partir du 1er janvier 2021 et pour ce qui concerne les activités sportives uniquement : la salle de gym de l'école du Centre, la salle de gym de l'école d'Obaix, la salle de gym de l'école de Luttre et la salle polyvalente de Viesville.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL : Monsieur Christian DUPONT a démissionné de son mandat de Conseiller communal ; il a été remplacé par Madame Garance WAUTHIER.

DECHETS : la commune ne sera plus un intermédiaire à la vente, pour les citoyens, de poubelles de tables pour les déchets organiques. En effet, la demande n'était plus que de quelques unités par an, et ce service n'apparaissait donc plus nécessaire, d'autant que son prix risquait d'augmenter, la commune étant encore la seule à proposer ce service dans la zone d'actions de l'intercommunale TIBI.

TAXES COMMUNALES : comme chaque année à pareille époque, le Conseil a approuvé les taux d'un certain nombre de taxes communales pour l'année 2021 :

- PP (8% ; inchangé),
- PRI (3000 centimes ; inchangé),
- location des Maisons de Village (inchangé),
- location des locaux communaux (inchangé),
- sites d'activité économique désaffectés (inchangé),
- déchets ménagers (taxe de base inchangée ; taxe complémentaire majorée de 0,01 € par kilo de déchets résiduels supplémentaire par rapport au service minimum et ce jusqu'à 100kg ;
- taxe complémentaire majorée de 0,18 € par kilo de déchets résiduels supplémentaire par rapport au service minimum au-delà de 100kg),
- vignettes « sacs poubelles » pour les contribuables bénéficiant de l' « exception sacs » (1 €/vignette ; inchangé),
- sacs poubelles pour les utilisateurs des salles communales et les organisateurs de manifestations ouvertes au public se déroulant sur le domaine public et autorisées par les autorités communales (2,80 €/sac poubelle de 100 litres ; inchangé).

CONVIVALITE : dans le cadre de l'aménagement d'un futur espace de rencontre et de convivialité le long du RAVeL à Luttre (dans le prolongement de la rue de Ronquières, à l'arrière de la rue du Commerce), du mobilier urbain et des poubelles publiques vont être prochainement achetés ; le Conseil a approuvé le cahier des charges (montant estimé : 17.000 €, en partie subventionnés par la Région wallonne).

PLAN DE COHESION SOCIALE : afin de disposer d'un véhicule plus adapté au personnel et aux besoins générés par les activités du Plan de Cohésion Sociale, le Conseil a décidé d'acquérir un véhicule de type fourgonnette de minimum 4 places utilitaire ou de tourisme (montant estimé : environ 28.000 € TVAC en partie subventionnés par la Région wallonne).



COVID-19 - (Probables)

Perturbations des services communaux dans les prochaines semaines

Nous avons rencontré au cours de ces dernières semaines, des difficultés organisationnelles pour garantir l'ouverture de nos services aux citoyens. De nombreux agents communaux malades ou en quarantaine ont dû s'absenter (et/ou être en télétravail) et nous avons été contraints de fermer certains services par manque de personnel.

Nous nous efforçons de maintenir les services communaux ouverts un maximum. Cependant, pour des raisons indépendantes de notre volonté liées à l'épidémie de COVID-19 (collaborateurs malades ou en quarantaine...), il est possible que certains services connaissent encore des perturbations dans les prochaines semaines. Nous devrions alors prendre des mesures en urgence, que nous ne sommes évidemment pas en mesure de communiquer dès à présent dans le Magazine communal.

Nous vous rappelons donc que **nous communiquons toutes les infos impactant l'accessibilité des services communaux via le site www.pontacelles.be**, une nouvelle rubrique spécialement dédiée à l'actualité COVID-19 est accessible directement via la page d'accueil. Les infos sont aussi systématiquement partagées sur la **page Facebook 'Commune de Pont-à-Celles'**.

Autant que possible, prenez le réflexe de consulter régulièrement le site et/ou la page Facebook avant de vous rendre dans un service de l'administration afin de vous renseigner sur l'ouverture 'habituelle' de celui-ci.

Nous vous informons également que pour les mêmes raisons, **le service « Etat civil » et le service « Etrangers » seront désormais accessibles selon les horaires suivants :**

- ouverts tous les matins de 8h30 à 11h45 ;
- ouverts uniquement sur rendez-vous le lundi après-midi (sauf le service Etrangers), le mercredi après-midi et le vendredi après-midi ; nos collaboratrices demeurent cependant disponibles par téléphone ou par mail ;
- fermés le mardi après-midi et le jeudi après-midi ; nos collaboratrices sont toutefois disponibles par téléphone ou par mail.

Les services Etat civil et Etrangers seront également fermés les 28, 29 et 30 décembre 2020. Nos collaboratrices seront néanmoins disponibles par téléphone ou par mail.

Pour les changements d'adresse, ils peuvent s'effectuer par mail : population@pontacelles.be : Copie Recto-Verso des membres du ménage qui changent d'adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone

Mesures en vigueur à l'Administration communale

Afin de limiter les risques de transmission du virus, la présence de nos collaborateurs à l'administration est désormais limitée à un par bureau, les autres étant en télétravail de manière alternée conformément aux recommandations ; nous vous rappelons dès lors que de très nombreuses démarches peuvent être réalisées à distance et par internet ou par téléphone ; par exemple :

Commande de documents en ligne :

1 – Service Public Fédéral :

www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/

- Télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population.
- Télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civils qui ont été établis après le 31 mars 2019.

2 – E-guichet communal : www.pontacelles.be/eguichet/

Commande de documents par téléphone :

Les services de l'administration communale sont accessibles au public mais il est demandé aux citoyens de privilégier les contacts téléphoniques et par e-mail quand cela est possible.

Contacts des services de l'administration communale :

- | | |
|--|--|
| • Service Population : 071 84 90 58 – population@pontacelles.be | • Service Affaires générales/événements : 071 84 90 86 – virginie.lurquin@pontacelles.be |
| • Service Etat-civil : 071 84 90 56 – etatcivil@pontacelles.be | • Service Cadre de vie/travaux : 071 84 90 65 – cadredevie@pontacelles.be |
| • Service Casier/Permis de conduire : 071 84 90 94 – population@pontacelles.be | • Accueil : 071 84 90 50 – accueil@pontacelles.be |
| • Service Etrangers : 071 84 90 68 – etrangers@pontacelles.be | |

Autant que possible, comme pour les magasins, nous vous demandons de venir seul ou avec maximum une autre personne du même ménage ou avec laquelle vous entretenez un contact étroit durable (enfant de moins de 12 ans non compris), ou avec une personne qui a besoin d'une assistance. **L'administration communale sera désormais fermée les mardis et jeudis après-midi ;** nos collaborateurs restent néanmoins à disposition tant par téléphone que par mail.

Devenez «Ambassadeurs de la propreté» !

Notre commune soutient cette grande opération lancée par Be WaPP asbl visant à mobiliser les personnes qui souhaitent s'engager dans la propreté publique.

L'Ambassadeur de la Propreté c'est tout le monde ! Entreprise, écoles, associations et citoyens, tout le monde peut le devenir ! Les Ambassadeurs de la Propreté s'engagent à maintenir une rue ou quartier propre qu'ils ont parrainé. Par leur action, ils posent un acte concret, montrent l'exemple et prouvent qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons.

Une fois inscrit(e), votre zone de ramassage déterminée, vous recevez gratuitement votre matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide. Seul(e) ou en groupe, vous adaptez librement la fréquence des ramassages en fonction de la quantité de déchets constatés. Après ces ramassages, vous avez la possibilité d'encoder le nombre de sacs collectés afin d'avoir un aperçu global du travail accompli.



Envie de rendre la Wallonie Plus Propre ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à rejoindre les 108 participants de Pont-à-Celles !

Inscrivez-vous sur le site internet
www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs

La commune vous contactera après votre inscription pour vous préciser les modalités pratiques d'enlèvement des sacs.



ENVIE D'UNE WALLONIE PLUS PROPRE ?

Alors devenez **Ambassadeur de la Propreté** et recevez du matériel pour passer à l'action ! Inscrivez-vous dès à présent sur walloniepluspropre.be.



DÉFI : UN NOËL ZÉRO DÉCHET



PONT-À-CELLES
ZÉRO DÉCHET
- WALLONIE -

Nous vous invitons ce mois-ci à repenser vos fêtes de fin d'année afin de célébrer Noël de manière plus responsable. Nous vous mettons au défi de mettre en place une ou plusieurs des idées ci-dessous :

- ✔ Bien que le sapin naturel soit plus durable que son homologue artificiel, il est préférable de privilégier le **sapin « Do it yourself »** (matériaux de récupération, palettes de bois, ...).
- ✔ Réaliser votre **décoration de Noël** vous-même (Conseil : il paraît que le Blanc de Meudon mélangé à de l'eau est une bonne alternative pour la décoration des vitres).
- ✔ Réutiliser les décorations du sapin – ou pourquoi ne pas **échanger sa caisse de décorations** avec une connaissance ...
- ✔ **Refuser la vaisselle jetable**, les serviettes et les nappes en papier.
- ✔ Réduire le nombre de cadeaux et/ou opter pour des **cadeaux plus responsables** (paniers gourmands idéalement faits maison, kits Zéro Déchet, réutilisation, expériences – spa, parc aventure, tour en montgolfière, séances cinéma, conférence, séjour en famille, dons à des associations, jouets en bois, ...).
- ✔ **Recycler les chutes de papier cadeaux** et/ou privilégier les alternatives en tissus (tote bags, furoshiki, ...).

**N'hésitez plus,
défiez vos proches !**

Envoyez-nous vos photos et témoignages par mail
environnement@pontacelles.be

Infos & sources :

<https://zerocarabistouille.be>
<https://toitsalternatifs.fr>



COLLECTE DES DÉCHETS tibì

	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers		
Pont-à-celles	Mardi	Mardi	Chaque mardi		
Luttre	15 décembre	29 décembre			
Viesville	29 décembre				
Obaix	Mercredi	Mercredi	Chaque mercredi		
Buzet					
Thiméon				09 décembre	23 décembre
Rosseignies				23 décembre	
Liberchies					



Stages / Vacances d'hiver (Noël)

Comédie Musicale (chant - danse - théâtre)

de 6 à 12 ans

Encadré par des professionnels et spécialistes dans leurs domaines, ce sera l'occasion, pour chacun, de développer sa créativité en s'essayant à des disciplines artistiques. Tournage en fin de stage.

Quand ? Du 21 décembre au 23 décembre 2020
de 9h30 à 16h

Combien ? 75 €

Lieu du stage et contact :

DRAMATICO

rue de Binche, 9 à 6230 Obaix

0499 29 91 51

info@dramatico.be

www.dramatico.be

www.facebook.com/profTiziana

Retrouvez une présentation détaillée des activités de ce nouvel opérateur en page 7 !

Vive le vent d'hiver

de 3 à 12 ans

Stage nature pour les enfants qui ont bien besoin d'une pause. Balades, cabanes, pique-nique, cuisine, activités créatives, moments de liberté et de cocooning (sieste si besoin).

Quand ? Du 21 décembre au 24 décembre 2020
et du 28 décembre 2020 au 31 décembre 2020
de 9h à 16h – garderie possible de 7h30 à 17h30.

Combien ? 20 €/jour ou 70 € par semaine de 4 jours
(intervention mutuelle + déduction fiscale).
Prévoir collations et dîner.

Lieu du stage et contact :

Grandeur Nature ASBL

rue du Cimetière, 35 à 6230 Pont-à-Celles

0486 23 20 22

grandeur.nature@skynet.be

www.grandeurnature.be/fr/accueil

www.facebook.com/GrandeurNatureASBL

Offre d'emploi Moniteurs/Monitrices de plaine



L'Administration communale de Pont-à-Celles recrute **des moniteurs pour ses plaines de printemps (du mardi 06 avril au vendredi 16 avril 2021) et d'été (du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021).**

Les moniteurs doivent être âgés de minimum 17 ans et posséder, idéalement, un brevet d'animateur ou un titre assimilé. À défaut, une expérience dans le domaine de l'enfance sera un atout.

Un document-type de remise de candidature est disponible sur le site web : **www.pontacelles.be**
(rubrique service aux citoyens/enfance et jeunesse/plaine de vacances/documents utiles)
ou sur simple demande via le mail accueillextrascolaire@pontacelles.be.

Les candidatures devront être envoyées au Service Accueil Extrascolaire de l'Administration communale Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles avant le 31 janvier 2021.

Si vous êtes un nouveau candidat, veuillez bloquer la date du 6 février 2021 pour un entretien de sélection.
Infos : 071 84 90 78



Nouvelle Ecole de Comédie musicale 'DRAMATICO' à Rosseignies !

Cette école a vu le jour le 16 septembre 2020, au cœur de notre commune et plus précisément à la rue de Binche à Obaix (Rosseignies). Elle est **installée dans un tout nouveau bâtiment**, aménagé spécifiquement pour pouvoir dispenser au mieux les différents cours, avec notamment une **salle de 100 m2 pour les cours de danse**.

Cette entreprise est la concrétisation du rêve de Madame **Tiziana Drappa**, directrice de l'école, qui n'a de cesse de vouloir transmettre sa passion de l'art de la scène et de faire profiter les autres de sa très riche formation et expérience dans le domaine.

L'objectif de l'école est de permettre à tout un chacun de découvrir le monde du spectacle, **dès 4 ans et jusqu'à l'âge adulte**.

L'apprentissage se fait dans une ambiance familiale, tout en s'amusant, et est assurée par une **équipe de professionnels, passionnés**, disposant tous d'une formation et d'une expérience personnelle très riche dans le domaine du spectacle et de la scène.

Tiziana pour le chant, le théâtre et le piano, Auréline pour le moderne jazz et le contemporain adulte, Nina pour le clip dance et le hip hop et Evgenya pour la danse classique.

Les cours sont donnés le **mercredi après-midi**, durant l'année scolaire, selon une formule adaptée à chaque catégorie d'âges : initiation à la danse dès 4 ans ; éveil musical dès 5 ans ; formation complète de comédie musicale, comprenant le chant, la danse et le théâtre, pour les enfants dès 6 ans, avec pour finalité la création d'un spectacle en juin.

Des cours particuliers de piano et de chant sont également possibles.

Découvrez le programme complet et les tarifs sur le site internet : www.dramatico.be

Les inscriptions pour cette année académique se clôturent en novembre. Quelques places sont peut-être, malgré tout, encore disponibles dans les catégories des moins de 8 ans.

La découverte de cette nouvelle école de comédie musicale à Pont-à-Celles a éveillé de l'intérêt chez vous ou chez vos artistes en herbe ?

Ils sont passionnés par le monde du spectacle ou intéressés de le découvrir ?

Un stage de 3 jours est organisé du 21 au 23 décembre, pour les 6 à 12 ans. Le stage se termine par un tournage vidéo.

Infos en page 6.



Enregistrement / identification des chiens & chats

Beaucoup de citoyens l'ignorent encore à ce jour mais, en Wallonie, il existe une obligation légale d'identifier et d'enregistrer **tous les chiens ainsi que tous les chats nés après 2017**. L'identification et l'enregistrement des animaux sont des démarches primordiales car elles permettent aux différents acteurs de terrain de pouvoir rapidement retrouver le propriétaire d'un animal égaré ou décédé.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?



Chiens

- Si un chien naît à votre domicile, et que vous avez l'intention de le garder, vous devez le faire identifier et enregistrer avant l'âge de 8 semaines
- Si vous comptez vendre ou donner un chien, quel que soit son âge, vous devez au préalable le faire identifier et enregistrer.
- Enfin, si vous achetez ou recevez un chien, il doit être au préalable identifié et accompagné de son passeport.



Chats

- Si le chat est né avant le 1er novembre 2017, identifier et enregistrer ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés.
- Si le chat est né après le 1er novembre 2017, ces démarches sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat ne soit donné ou vendu.
- Pour les chats en provenance de l'étranger, identifier et enregistrer sont obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée en Wallonie.

Vous avez trouvé un animal égaré ? Que faire ?

Voici quelques bons réflexes à adopter :

1/ Vérifier si l'animal ne porte pas un collier ou une médaille qui permettrait d'identifier le propriétaire.

2/ L'animal ne dispose pas d'un collier ou d'une médaille ?

Rendez-vous au poste de Police Locale, prenez contact avec les Agents constatateurs (Administration communale) ou rendez-vous chez un vétérinaire. Tous disposent d'un appareil permettant la lecture des puces sous-cutanées.

3/ L'animal ne dispose pas d'une puce ?

Si vous en avez l'opportunité, gardez l'animal chez vous et lancez un appel via les réseaux sociaux (groupes dédiés aux animaux perdus/trouvés, groupes citoyens de l'entité) ou des sites spécialisés (PetAlert,...).

4/ En dernier recours, vous pouvez prendre contact avec la SPA de Charleroi qui se chargera de garder l'animal jusqu'à ce que le propriétaire vienne le rechercher ou de le mettre à l'adoption dans l'éventualité où le maître resterait introuvable.

Vous avez déménagé ?

Vous avez changé de numéro de téléphone ?

N'oubliez pas de mettre à jour les coordonnées de contact liées aux puces de vos animaux via les plateformes DogID et/ou CatID.



Centenaire du monument de Thiméon

14 novembre 1920
14 novembre 2020

Carnet du 1er au 30 septembre 2020

Naissances

Feron, Samuel Gauthier Adrien.....	01/09/2020	Di Filippantonio Leloup, Roman Freddy Nicola	16/09/2020
Ben Said, Valentino Louis.....	01/09/2020	Veirman, Kylian Jacky.....	18/09/2020
Vandenbosch, Margot.....	04/09/2020	Branders, Louise.....	18/09/2020
Signoriello, Lalou	06/09/2020	Bellido Ortega, Mila Amalia	21/09/2020
De Bilde, Archibald Zeki René	08/09/2020	Matot, Alessio Philippe Dylan Ghislain	22/09/2020
Denolf, Mélyne Linley Mahilisse.....	09/09/2020	Buys, Emilye Oceane Jennifer.....	23/09/2020
Renier, Corentin Eric Laurence	12/09/2020	De Boeck, Aris	27/09/2020
Hurjui, Luca Tiberiu.....	14/09/2020	Laats, Mia Violette Hughes.....	29/09/2020
Vanbaelen, Eléanore Carine Samuel.....	16/09/2020		

Mariages

12/09.....	BOURGUIGNON Quentin & LERICHE Céline	19/09	EULAERTS Arnaud & CAILLEEuw Alison
12/09.....	VERVACKT Robin & LOMAN Lois	19/09	SAMPONT Laurent & LEMOINE Caroline
12/09.....	BISSCHOP Frédéric & PARMENTIER Laurence	26/09.....	MAUROY Guillaume & PIGEOLET Estelle
18/09	BELYN Dany & VERLY Emilie		

Décès

Nom, Prénoms	Naissance	Décès	Village
FERRARA Silvia.....	26/08/1953.....	1/09/2020.....	PAC
BOURGUIGNON Jacqueline.....	12/06/1935.....	3/09/2020.....	Viesville
RUBIO FERNANDEZ Maria	8/03/1960.....	6/09/2020.....	PAC
JADIN Georges	27/06/1930.....	9/09/2020.....	Luttre
LARBALESTRIER Ginette.....	16/05/1933.....	10/09/2020.....	Obaix
DUCHEMIN Noëlla.....	7/05/1947.....	12/09/2020.....	Viesville
SOUPHY Andrée.....	19/01/1930.....	13/09/2020.....	Thiméon
COLYN Fernand.....	30/12/1941.....	14/09/2020.....	Luttre
BASTIN Francine.....	27/06/1927.....	17/09/2020.....	Thiméon
HALLET Christiane.....	10/10/1929.....	20/09/2020.....	Thiméon
NIEMCZYK Helena.....	3/01/1929.....	22/09/2020.....	PAC
STILMANT José.....	16/07/1939.....	23/09/2020.....	Obaix
HARDY Marie.....	2/06/1927.....	25/09/2020.....	Thiméon
GOETHALS Gustave.....	10/05/1944.....	27/09/2020.....	Viesville
LONGFILS Bernard.....	25/03/1956.....	27/09/2020.....	Luttre



**Médecin généraliste ou
Pharmacie de garde ?**

Contactez Allo Santé au 071 33 33 33 en précisant votre numéro de secteur :
11 pour Liberchies /
15 pour Thiméon et Viesville /
16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en décembre ?

DECEMBRE

04/12 au 11/12/20	Dr Patrick Debouvrie	0495/509583
11/12 au 18/12/20	Dr Stephanie Kairet	0473/862286
18/12 au 25/12/20	Dr Benoit Deridder	071/844426
25/12 au 01/01/21	Dr Olivier Feron	071/847284

CENTRE CULTUREL
DE PONT-A-CELLES

Le géocaching de Noël, la chasse aux trésors numérique.

Jouer au grand air et découvrir son village, une activité ludique et éducative !

L'équipe du Centre culturel vous concocte un bel après-midi à la découverte de notre patrimoine matériel et naturel. Une paire de bottes, un GPS, à pieds ou à vélo et c'est parti !

Rendez-vous sur la page Facebook du Centre culturel dès le 21 décembre pour avoir les informations pratiques !



2020, garder le cap et naviguer en eaux troubles.

Avancer sans vraiment savoir où l'on va. Annuler, inventer, se réinventer, s'adapter, innover, ...
Retomber sur ses pattes !



PAC S'EXPRIME
VOTRE CENTRE CULTUREL VOUS DONNE LA PAROLE !

2020 une année CHAT ! L'objectif du Centre culturel : Soutenir le citoyen et l'artiste dans cette atmosphère anxiogène. S'évader dans le respect des gestes barrières. Avancer et y croire. Imaginer un centre culturel en plein air, sans mur dans un monde (re)(dé)confiné.

2020, c'est aussi une année où les Pont-à-Cellois ont eu l'occasion d'**exprimer leur(s) préoccupation(s), leur(s) rêve(s)**. Comment ? En participant aux ateliers d'écriture, de collage, de caviardage, de la cocotte-minute, du tableau, de la boîte à rêves, d'art plastique ... et à l'écriture d'une pièce de théâtre !

2021, L'équipe du Centre culturel de Pont-à-Celles aura le plaisir de vous présenter **L'OEUVRE D'UN COLLECTIF DE CITOYENS et/ou UN COLLECTIF DE CITOYENS A L'OEUVRE !**

Se rappeler les
besoins
essentiels

Création de
plateformes de
solidarité

Briser la cadence
infernale

SYLVIE

*Si ceux que
j'aime sont
devant moi, j'irai tout droit !*

*Si non, je
prendrai le
tournant !*

PATRICIA

Partager,
s'exprimer

Avoir la chance
d'offrir à son tour
ce que l'on a

eu la chance de
recevoir



STEPHANE

Focus sur le subside 'Article 20' / Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée

L'année dernière, des enquêtes participatives ont mis en évidence l'intérêt marqué des citoyens pour les **activités liées à l'alimentation et à la production locale**. En parallèle, le CPAS notait un besoin au niveau de l'accompagnement vers une alimentation saine, et désirait soutenir davantage des actions visant une plus grande autonomie des bénéficiaires. Ces constats ont amené l'administration communale à répondre à un appel à projet complémentaire pour obtenir un subside « Article 20 ». L'objectif est de proposer **une action visant la sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée**.

L'asbl **Les Jardins de Dana** assure la mise en œuvre de cette action, **en partenariat avec le CPAS** et une épicerie sociale. Des personnes fréquentant ces structures seront ainsi accompagnées durant plusieurs mois. Au programme : des conférences, l'apprentissage de la culture potagère, des ateliers culinaires,...



Le plaisir de s'occuper de soi et de manger ensemble, aussi. Hélène Goethals, coordinatrice de l'asbl : « Nous avons commencé avec la thématique du sucre et des féculents dans l'alimentation lors des Mobilidays, coordonnés par le Centre culturel, en septembre et début octobre. Cet hiver nous préparons le terrain pour démarrer les cultures au printemps. La culture du jardin potager sera ouverte à tous, n'hésitez donc pas à nous contacter pour plus d'informations (www.les-jardins-de-dana.be). »



Merci à tous ! Le Tricotathlon, qui a eu lieu le mardi 27 octobre, a une fois de plus prouvé la solidarité des pontacellois.e.s !

117 Châles, 28 doudous et 159 couvertures pour bébé ont été comptabilisés à la fin de la journée !

3 nouveaux records donc pour cette année, en plus des écharpes, bonnets, chaussons, snood, toujours plus nombreux. Bravo également aux personnes qui ont fait don de leurs vêtements d'hiver : une vingtaine de grands sacs ont été donnés à la section locale de la Croix Rouge de Jumet. Merci d'avoir donné de votre temps et de votre savoir-faire pour les plus démunis.

Lancement de la centrale locale de mobilité solidaire

Dès janvier 2021, les personnes ne disposant pas d'un véhicule personnel, et ayant difficilement accès aux autres possibilités de transport, pourront faire appel à l'équipe locale de chauffeurs bénévoles.

Bon à savoir :

- Le numéro d'appel pour demander un transport solidaire sera accessible deux matinées par semaine. Nous le communiquerons en temps utile, soyez attentif.
- Il n'y a pas de restriction concernant le motif d'un trajet (coiffeur, courses, visite familiale...).
- Il n'y a pas de restriction concernant le jour et l'heure d'un trajet (du lundi au dimanche).
- Pour chaque trajet, la demande sera à faire au minimum deux jours à l'avance.
- **Pour bénéficier de ce service, vous devrez vous inscrire au préalable comme bénéficiaire de la centrale.** Le **coût de l'affiliation** s'élève à 10€/an par personne ou à 15€/an pour un couple. Trois possibilités pour recevoir le formulaire d'inscription : nous envoyer un mail ou nous téléphoner.

**Vous disposez
d'un véhicule en
ordre et voulez
devenir chauffeur
bénévole ?
Contactez-nous !**

pcs@pontacelles.be
071/ 84 90 42





Agenda Décembre

plus d'événements et détails sur www.pontacelles.be (rubrique Agenda)



Mercredi 09 décembre
de 14h30 de 19h : **Collecte de sang**

Organisateur : Croix Rouge
Lieu : Ecole du Bois Renaud (Pont-à-Celles) – Rue Brigode

Mardi 15 décembre à 20h : Conseil communal

Lieu : salle polyvalente de Viesville, Place des Résistants 9 à 6230 Viesville, afin de respecter les règles de distanciation sociale/physique.

Ordre du jour (disponible une semaine avant la date du Conseil).

Lundi 28 décembre
de 15h30 de 19h : **Collecte de sang**

Organisateur : Croix Rouge
Lieu : Maison de Village de Rosseignies – Rue de Petit-Roeulx

Samedi 16 janvier : Collecte des sapins de Noël (TIBI)

TIBI réalisera la collecte des sapins de Noël le samedi 16 janvier 2021. Les sapins devront être accessibles et placés de manière visible **au plus tard pour 6h, le jour de collecte.**

Les sapins seront valorisés en filière verte.

Dès lors, ils devront être débarrassés de leurs décorations de Noël (guirlandes, boules, peinture, socle etc).

PONT-À-CELLES VILLE LUMIÈRES



En 2015, la Commune de Pont-à-Celles a reçu le label «**Ville Lumières**» par Amnesty international Belgique francophone, à l'occasion de son engagement pour la défense des droits humains.

Lors de la journée internationale des droits humains, qui a lieu chaque année le 10 décembre, nous vous invitons habituellement à la Maison communale pour la promotion des droits humains.

Un marathon des lettres en faveur d'individus en danger vous est proposé et divers spectacles vous sont offerts par les associations locales afin de fêter ensemble les droits humains.

Cette année, vu les conditions sanitaires actuelles, nous sommes contraints de fonctionner autrement.

Aussi nous vous proposons de participer à la promotion des droits humains de chez vous.

Comment ?

- En participant au Marathon des lettres qui vous sera proposé sur le site : **www.amnesty.be** ;
- En rejoignant la page Facebook : **Amnesty International - Groupe 78** ;
- En achetant et en allumant votre bougie Amnesty International le 10 décembre à votre fenêtre.

Où acheter votre bougie Amnesty ?auprès de vendeurs bénévoles, via l'adresse mail : **groupe78ai@hotmail.com** ou encore via le site internet **www.amnesty.be**.

N'hésitez pas à nous envoyer une photo de votre bougie allumée, le 10 décembre, sur la page Facebook : **Amnesty International - Groupe 78**

Envie de rejoindre le groupe local 78 d'Amnesty International ? Contactez Madame Yvette Vanescote au 071/875157 ou Madame Céline Leriche au 0473 24 48 98.